



SM pour l'aménagement et la promotion du parc d'activités d'intérêt départemental de l'échangeur Sablé - La Flèche (Siren : 257201913)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte ouvert
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Sablé-sur-Sarthe
Arrondissement	Flèche
Département	Sarthe
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	21/10/1992
Date d'effet	21/10/1992

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	M. Pierre TOUCHARD

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	mairie
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	72300 SABLE SUR SARTHE
Téléphone	02 .4 3. 48 .5 3. 53
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	56 760
Densité moyenne	83,52

Périmètres

Nombre total de membres : 3

- Dont 2 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
72	CC de Sablé-sur-Sarthe (247200090)	CC
72	CC du Pays Fléchois (247200348)	CC

- Dont 1 organisme public :

Organismes adhérant au groupement
DEPARTEMENT DE LA SARTHE (227200029)

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
Développement et aménagement économique - Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...) <i>Le syndicat mixte a pour objet la réalisation d'un parc d'activités destiné à accueillir les activités industrielles, tertiaires ou de recherche, intéressées par l'attractivité exceptionnelle du site. Cela comprend l'acquisition et l'aménagement des terrains nécessaires à cette opération sur le territoire des communes de Louailles et du Bailleul. Le syndicat mixte pourra être chargé également de la construction des équipements généraux ou des structures qui s'avèreront nécessaires à la réalisation de l'objet social. Le syndicat mixte peut réaliser son objet notamment par voie d'exploitation directe ou par convention de mandat ou de concession avec une société d'économie mixte locale.</i>

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)